



INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE



La biodiversité, une opportunité pour mon territoire et mes concitoyens

Communiqué de presse du 22 novembre 2022 pour la diffusion de la vidéo de la Fédération nationale des SCoT, Intercommunalités de France, l'Association des maires de France, l'Union professionnelle du génie écologique et l'Office français de la biodiversité.

====> [Lien vers la vidéo](#) <====

La biodiversité est aujourd'hui une préoccupation majeure des Français. Élus, techniciens territoriaux, associations, entreprises, services et opérateurs de l'État ... tous les acteurs doivent se mobiliser. C'est pourquoi la Fédération nationale des SCoT (FédéSCoT), Intercommunalités de France, l'Association des maires de France (AMF), l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE) appellent, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets de territoires. Économie, agriculture, alimentation, ressource en eau, santé, cadre de vie, climat, urbanisme, tourisme, sécurité des personnes... autant de sujets quotidiens pour nos concitoyens qui dépendent du bon fonctionnement de nos écosystèmes et de la santé de la biodiversité.

En France, de plus en plus d'élus du bloc local s'engagent en faveur de la biodiversité sur leur territoire. À partir de leurs expériences de terrain et des actions qu'ils ont menées, ils nous disent les opportunités que représente la prise en compte de la biodiversité dans leur mission au service de la collectivité et plaident pour opérer ce changement de paradigme à toutes les échelles. L'objectif est bien d'intégrer la biodiversité dans le projet politique pour ensuite coordonner la mise en œuvre des actions sur le terrain.

« Élus de zone rurale ou urbaine, c'est à notre niveau que se mettent en place toutes ces actions, ces projets, ces planifications, ces histoires humaines. Nous avons été élus par nos concitoyens. Il est de notre responsabilité de leur assurer la sécurité et le bien-être. Engageons-nous à répondre avec enthousiasme à leurs attentes et à celles des générations futures ! Engageons-nous à mettre la biodiversité au cœur de nos actions ! Les solutions existent déjà et elles sont à notre portée. »

À travers ce plaidoyer, la FédéSCoT, Intercommunalités de France, l'AMF et l'UPGE, souhaitent, avec le soutien de l'OFB, entraîner l'ensemble des élus dans leur démarche tout en les accompagnant, étape par étape. En mars dernier, ces partenaires réunissaient 200 acteurs du territoire à l'occasion du [premier séminaire national](#) « La biodiversité dans mon mandat d'élus » afin de les sensibiliser aux enjeux et défis que représente la préservation des écosystèmes pour nos sociétés. Aujourd'hui, ils poursuivent leur démarche avec la mise en ligne d'une vidéo « La biodiversité, une opportunité pour mon territoire et mes concitoyens » et mettent déjà sur la table de nouvelles initiatives : comme la proposition de réunir un groupe de travail national autour de la planification écologique ou encore la présentation des résultats d'une expérimentation visant à prendre en compte les fonctions écologiques dans les projets de territoire à travers un projet actuellement conduit en Bretagne.

====> [Lien vers la vidéo](#) <====



INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE



Les partenaires engagés dans ce projet au service de la biodiversité

- La Fédération nationale des SCOT, Intercommunalités de France et l'Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalités représentent les élus locaux et partagent les initiatives des territoires.
- L'Union professionnelle du génie écologique réunit les entreprises du génie écologique ; elle anime et apporte le soutien technique.
- Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contact presse

Maxence Challut

maxence.challut@ha-ha.fr

06 40 78 86 19